

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET : Les présentes conditions générales de vente (dénommées ci-après CGV) régissent la vente à distance contractuelle entre l'EIRL CIZO Mlle JOSEPHINE M. Savonnerie Artisanale et l'acheteur. Elles déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits proposés par Mlle JOSEPHINE M. Savonnerie Artisanale.

Mlle JOSEPHINE M. se réserve le droit de modifier les CGV présentes dès que nécessaire.

MENTIONS LEGALES : Dénomination : EIRL CIZO

Mlle JOSEPHINE M.
Savonnerie Artisanale

Adresse : 6 rue du Tonkin, 17620 Echillais

Responsable : Mme CIZO Catherine

Téléphone : 06 07 98 44 28

Mail : savonscizo@orange.fr

Site : mille-josephine-m-savonnerie.com

Siret : 831069430 00013

APE : 204ZZ

TVA : FR36831069430

LES PRODUITS : Mlle JOSEPHINE M. savonnerie artisanale fait en sorte que le client (acheteur) puisse bénéficier de toutes les informations concernant les produits vendus : description du produit, composition, tarif, contenance... Cependant les photos des produits présentés sur la brochure ou le site internet mille-josephine-m-savonnerie.com ne sont pas contractuelles, et de légères modifications de teintes peuvent intervenir lors de la fabrication des produits. Les produits demeurent la propriété de Mlle JOSEPHINE M. jusqu'au complet encaissement de la commande. Les produits sont disponibles dans la limite de stock et l'acheteur peut s'en informer directement auprès de Mlle JOSEPHINE M. Les produits vendus sont conformes à la législation française, les savons et cosmétiques ont fait l'objet d'évaluation par un toxicologue avant leur commercialisation.

PRIX : Les prix des produits sont affichés en euros, HT + TVA + TTC sur l'offre commerciale. La TVA correspond à la TVA légale française, actuellement aux taux de 20 %. La variation du taux de la TVA sera applicable immédiatement. Mlle JOSEPHINE M. se réserve le droit de modifier ses prix de vente à tout moment. Le prix de vente ne comprend pas les frais de port qui restent à la charge de l'acheteur, en supplément du prix affiché sur le site.

COMMANDE : L'acheteur déclare être en mesure de contracter librement et légalement en vertu des lois françaises ou représenter la personne physique pour laquelle il s'engage. Toute offre commerciale (bon de commande) proposée à l'acheteur est valable 1 mois à partir de la date d'émission, sauf demande express, le délai peut être réduit à 15 jours. La commande n'est effective qu'au retour de l'offre commerciale acceptée, signée par l'acheteur, et par le versement d'un acompte de 50 % pour une 1^{re} commande. Les commandes peuvent également être passées par téléphone ou courrier. Dans ce cas le client devra indiquer clairement les références, désignation du produit, prix unitaire HT et prix TTC, et informer ses coordonnées précises (nom, prénom, adresse de livraison précise, étage, digicode, téléphone...).

MODES DE PAIEMENT :

L'échéance est de 30 jours après la date de facturation, sauf pour une première commande : 50 % à la commande et 50 % à la livraison. La facture et le règlement sont adressés à : Mlle JOSEPHINE M. Savonnerie Artisanale 6 rue du Tonkin, 17620 Echillais. Le chèque sera annoté au verso du n° de commande.

PENALITE DE RETARD DE PAIEMENT : Tout retard de paiement entraîne de plein droit, le paiement d'intérêts de retard au taux en vigueur : 10 % du montant net (taux en vigueur au 01/07/2017).

LIVRAISON : Les produits sont livrés à l'adresse mentionnée sur le bon de commande. Les colis sont soit livrés par Mlle JOSEPHINE M. soit sont envoyés par la poste. Mlle JOSEPHINE M. met tout en œuvre afin que les commandes soient traitées avec le plus grand soin et dans les délais prévus, mais ne saurait être tenue responsables d'erreurs commises par l'acheteur lors de la saisie des coordonnées de livraison, ni du fait du rallongement du délai de livraison du au transporteur.

PROBLEMES DE LIVRAISON : Les colis voyagent aux risques et périls du client auquel il appartient de vérifier le bon état au moment de la livraison. L'acheteur vérifie à la livraison la quantité, la qualité et la conformité de la marchandise avec les indications portées sur le bon de commande. Il doit informer dans les 24 h Mlle JOSEPHINE M. toute anomalie par téléphone ou mail ou courrier. Dans le cas d'une réclamation par téléphone, il sera demandé à l'acheteur de confirmer sa réclamation par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 24 h suivant la réception des produits. Il appartient à l'acheteur de fournir les justifications quant aux anomalies constatées. La marchandise comportant un déficit de conformité reconnu, signalé dans le délai indiqué, fait l'objet d'un remplacement ou remboursement, à l'exclusion de tout dédommagement. Mlle JOSEPHINE M. s'engage à échanger ou rembourser à ses frais tout produit (savon, cosmétique fabriqué par Mlle JOSEPHINE M.) défectueux ou avarié. La livraison des marchandises effectuée par Mlle JOSEPHINE M. est livrée chez le client après accord de la date et horaire. Un bon de livraison est délivré par Mlle JOSEPHINE M. après contrôle du colis par l'acheteur, en présence du vendeur. Il est expressément rappelé à l'acheteur que les savons et cosmétiques fabriqués par Mlle JOSEPHINE M. doivent être conservés et stockés à l'abri de la chaleur, de la lumière. Mlle JOSEPHINE M. ne saurait en aucun cas être tenue responsable de mauvaises conditions de conservation et de stockage des savons et cosmétiques. Tout litige non réglé à l'amiable entre Mlle JOSEPHINE M. et le client ou par voie de médiation, sera alors porté devant les tribunaux les plus proches et les plus compétents.

PROPRIETE INTELLECTUELLE : L'EIRL CIZO est propriétaire des savons, cosmétiques vendus sous la marque Mlle JOSEPHINE M. ainsi que la dénomination, la marque, étiquettes, logos, slogans, documents, supports de marketing, vidéos restent la propriété exclusive de l'EIRL CIZO et ne peuvent en aucun cas être reproduits, modifiés, vendus, exploités, en partie ou totalité et donne lieu à des sanctions.

FORCE MAJEURE : La force majeure est la circonstance exceptionnelle étrangère au vendeur ou à l'acheteur qui a pour résultat de l'empêcher d'exécuter le contrat par lequel il s'est engagé envers l'acheteur ou le vendeur (grèves, graves intempéries nécessitant la suspension, l'arrêt, la destruction de la marchandise, défaut de matières premières...). Le vendeur informera alors l'acheteur de l'impossibilité de livrer dans le temps la marchandise achetée, ou de l'impossibilité de fabriquer et ne sera en aucun cas redevable d'aucune indemnité à l'égard de l'acheteur.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (version consolidée au 05 avril 2011) stipule que chacun dispose à tout moment d'un accès de consultation, de rectification et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles.